



# COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Le député de Chicoutimi dépose le projet de loi 199*

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA NON-VIOLENCE

**Québec, le jeudi 12 novembre 2009** – Le député de Chicoutimi et leader parlementaire du Parti Québécois, Stéphane Bédard, a déposé aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, le projet de loi 199, lequel a pour objectif de proclamer le 2 octobre *Journée internationale de la non-violence* au Québec.

Ce geste du député fait écho aux efforts d'un comité impliqué dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis plusieurs années en faveur de la non-violence.

« *Nous, Québécois, formons un peuple démocratique et il est de notre devoir de promouvoir une tolérance et une non-violence véritables à tous les niveaux, de l'individu à l'État. En ce sens, par mon intervention d'aujourd'hui, je joins ma voix à celle du Comité de la Semaine de la NON-violence qui travaille avec conviction à cette noble cause.* », a affirmé Stéphane Bédard.

Dès son dépôt, le projet de loi a reçu l'appui des députés ministériels et a suscité une vague d'applaudissements. Le député de Chicoutimi tient à remercier le ministre Jacques Dupuis pour sa collaboration dans ce projet.

– 30 –

Source : Dominique Gagné  
Attachée politique du député de Chicoutimi, Stéphane Bédard  
Tél. : 418-543-7797  
Cell. : 418-550-1199  
dgagne@assnat.c.ca  
www.stephanebedard.org